Jean-Baptiste André Godin à Jules Demolon, 5 mai 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)
Collation1 p. (478r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Demolon, 5 mai 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51760

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction5 mai 1885
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireDemolon, Jules (1859-)
Lieu de destinationLaversine (Aisne)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin répond à la lettre de Demolon du 24 avril 1885. Godin assure Demolon qu'il saura se faire une position au Familistère et que la rémunération de 200 F par mois vaut pour ses débuts dans la direction des écoles du Familistère. Il lui envoie les statuts de la Société du Familistère pour qu'il les étudie.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Éducation, Emploi
Personnes citéesSociété du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51760?context=pdf

478

Guise Familistère
5 mai 1895

Mon cher Demolon,

Absorbé par les occupations je suis en retard pour répondre à votre lettre du 24 avril. Ne craignez rien quant au poste que vous occuperez ici. Si vous faites preuve de capacité directrice, votre position sera en raison de vos mérites.

Les deux cents francs par mois que je vous ai promis sont pour vos débuts. Il dépendra de votre supériorité dans la bonne direction des classes, de manière à mettre cette direction en accord avec les besoins moraux et matériels de notre association, de faire augmenter ces appointements.

Ne pourriez-vous pas, d'ici au mois de septembre, étudier les Statuts du Familistère, je vous en ferais l'envoi?

Bien à vous

Godin

Fichier